Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 134 (1989)

Heft: 7-8

Artikel: Du gris-vert au bleu ONU : la participation de notre pays aux opérations

de maintien de la paix

Autor: Curtenaz, Sylvain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du gris-vert au bleu ONU: la participation de notre pays aux opérations de maintien de la paix¹

par le lieutenant Sylvain Curtenaz

Les bons offices, une tradition de longue date

Au contraire de ce qu'affirment implicitement les fauteurs d'une certaine initiative, la politique de paix de notre pays n'est pas une chimère. Mais, échaudés par notre participation à la malheureuse SdN, notre soutien à l'ONU est resté essentiellement financier; ainsi, notre participation, depuis 1967, aux dépenses des troupes de l'ONU à Chypre. Parmi les actions ponctuelles les plus récentes, il faut relever la mise à disposition d'avions aux diplomates chargés de régler la crise de Suez, aux services de l'ONU au Moyen-Orient, ou aux observateurs du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. La Suisse a aussi servi de terrain neutre aux négociateurs de la guerre d'Algérie, à la rencontre Reagan-Gorbatchev, ou lors de la visite à l'ONU du leader palestinien Arafat. C'est en Suisse que sont fixés le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR). Il ne faut pas négliger, enfin, la politique de bons offices – de représentation diplomatique - ni, d'un point de vue plus militaire, notre engagement à la Commission d'armistice qui siège à Panmunjom, en Corée, depuis 1953.

Récemment, le Conseil fédéral a décidé d'élargir encore la participation de notre pays aux efforts déployés sur le plan international en vue de favoriser la paix. Une politique qui, semble-t-il, n'a pas pour but de tourner le refus populaire d'adhérer à l'ONU en y entrant par la petite porte, mais bien de confirmer notre activité diplomatique par des actes concrets. Notre politique de sécurité a tout à gagner d'une Suisse se faisant mieux connaître sur le plan international et prouvant par les faits que sa neutralité n'est pas figée. La Suisse s'est ainsi engagée dans deux activités sous l'égide de l'ONU: une action ponctuelle, au sein du GANUPT, en mettant à disposition une unité sanitaire (DMF et DFAE) et, pour une longue durée, en constituant un corps d'observateurs militaires non armés (DMF).

La Suisse et le GANUPT

Le GANUPT, Groupe d'Assistance des Nations Unies pour la Période de

¹ Ce texte à but informatif est essentiellement basé sur la documentation remise à la presse en mars 1989, conjointement par le DMF et le DFAE. Nous tenons à remercier de leur précieuse collaboration MM. F. Thévenaz (DFAE) et G. Ryser (DMF) qui nous ont accordé un entretien.

Transition en Namibie, en anglais UNTAG, est le fruit de la résolution 435 du Conseil de Sécurité qui décida de créer sous son autorité, pour une durée pouvant aller jusqu'à douze mois, un groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (...) aux fins d'aider (...) à assurer dans un proche avenir l'indépendance de la Namibie au moyen d'élections libres sous la supervision et le contrôle de l'Organisation des Nations Unies².

Ainsi que l'exprime le DFAE, le GANUPT est un instrument international chargé de surveiller le processus mettant un terme au contrôle politique sud-africain sur la Namibie davantage qu'(une) opération de maintien de la paix au sens strict (.) (Le) GANUPT se veut et se doit d'être impartial et neutre dans l'accomplissement de sa mission³.

Le Groupe est formé de deux composantes, civile et militaire. L'élément civil remplit des tâches administratives et policières. Il sera renforcé, lors des élections prévues pour novembre de cette année, par un corps de 800 observateurs civils chargés de veiller au bon déroulement du vote. La Suisse pourrait mettre à disposition, pour une brève durée (quatre à six semaines), 40 à 50 de ces observateurs. Ils seront recrutés exclusivement par le DFAE.

La composante militaire du GANUPT, quant à elle, sera responsable du contrôle de la cessation des actes d'hostilité par toutes les parties, de la consignation des forces d'Afrique du

Sud et de la SWAPO dans des cantonnements désignés, ainsi que de la surveillance des frontières⁴. Une mission que les faibles moyens de l'ONU ne sont manifestement pas à même de remplir. Et la Namibie pourrait fort bien, après le Congo, illustrer l'incompétence de l'organisation à régler les problèmes de décolonisation, surtout lorsqu'il s'agit de zones stratégiques sur lesquelles les maîtres du Kremlin, par mouvements de libération interposés, ne peuvent manquer de lorgner...

Des unités d'infanterie, de la taille d'un bataillon, des observateurs militaires non armés, ainsi que diverses unités logistiques, sont mis à la disposition de l'ONU. C'est à titre d'unité logistique civile que la Suisse engage une unité sanitaire.

Et c'est peut-être au niveau de cette ambiguïté qu'il faut situer la crise traversée par notre détachement en mai dernier. Car, sans chef et sans organisation militaire, un tel ensemble ne peut fonctionner décemment. Et il se peut que les membres de l'unité ne l'ait pas tous bien saisi! Mais notre propos n'est pas de laver un linge qui l'a déjà été. Il s'agit pour notre pays d'une première et toutes les précautions prises ne pourront jamais éviter les frictions, loi de Murphy oblige. Notons pour mémoire qu'en 1979 la Suisse avait proposé à l'ONU de mettre à sa disposition un hôpital de

4 Ibid., p. 4.

² Résolution 435 du 29 septembre 1978.

³ DMF/DFAE – Documentation pour la presse – Berne, 03.03.1989, p. 4.

campagne: En 1988, lors de la mise sur pied du Groupe, les Nations Unies ont exprimé le vœu que notre pays prenne en charge l'appui médical complet du GANUPT!

La «Swiss Medical Unit»

L'opération est menée conjointement par le DMF et le DFAE qui, tous deux, se sont chargés du recrutement, en contactant notamment les facultés de médecine, les hôpitaux universitaires, les unités et écoles sanitaires et celles du Service Croix-Rouge.

C'est le 22 février de cette année que le Conseil fédéral prenait la décision d'engager du personnel médical, para-

médical, sanitaire, administratif et technique, ainsi que du matériel, en Namibie. Nommé médecin en chef du GANUPT, le Dr J. Nagel, accompagné de ses collaborateurs, est intégré à l'EM du Groupe. L'unité médicale, soit environ 150 personnes, a la charge de quatre cliniques dans lesquelles sont traités les blessés et malades du GANUPT. Selon les circonstances. elle viendra en aide à la population civile. Elle ne se substitue donc pas à l'infrastructure sanitaire namibienne, mais peut être appelée à la renforcer ponctuellement. L'Unité médicale suisse (UMS) ne devrait pas survivre au GANUPT et sera rapatriée, une fois sa mission terminée.





Sur l'épaule gauche, l'emblème de l'unité et, sur la droite, celui de l'ONU. (Photo DFAE)

Recrutement et instruction

Le premier recrutement a fourni quelque 360 candidats et candidates, dont 150 ont été retenus pour le premier cours qui s'est déroulé en mars à la caserne de Moudon. 26% du

personnel ont été recrutés par le DFAE, le solde par le DMF. Plus de 600 noms d'intéressés sont déjà enregistrés pour les équipes suivantes. Néanmoins, le besoin en personnel disposant d'une formation médicale ou paramédicale existe toujours. En tout,

y compris le détachement déjà sur place, ce sont environ 600 personnes qui devraient, par rotation, être engagées pour la durée de l'opération. Les relèves suivantes ne sont donc pas encore assurées.

Après une journée d'information, les candidats retenus furent convoqués à un cours d'une durée de trois semaines, durant lequel ils reçurent une préparation pratique et psychologique, destinée à leur permettre de se préparer à passer, sans transition, quatre mois dans un pays vivant une situation conflictuelle. Il leur fut enfin dispensé des connaissances politiques, géographiques, socio-économiques et culturelles, relatives à la Namibie. Mais rien ne pourra remplacer l'expérience acquise sur place. Les responsables de ces cours en sont bien conscients; la matière sera complétée et adaptée en fonction des enseignements rapportés par les premiers membres de la «Swiss Medical Unit».

Engagement

L'UMS au complet est déployée sur le terrain depuis le 24 avril: 144 personnes, parmi lesquelles 22 médecins, hommes et femmes, 3 pharmacien(ne)s, 26 infirmières et 20 spécialistes des professions paramédicales. Le solde du détachement est composé de fonctionnaires administratifs et logistiques responsables des transports, des transmissions, du matériel. La sécurité de ces personnels, ainsi que la garde du matériel et des

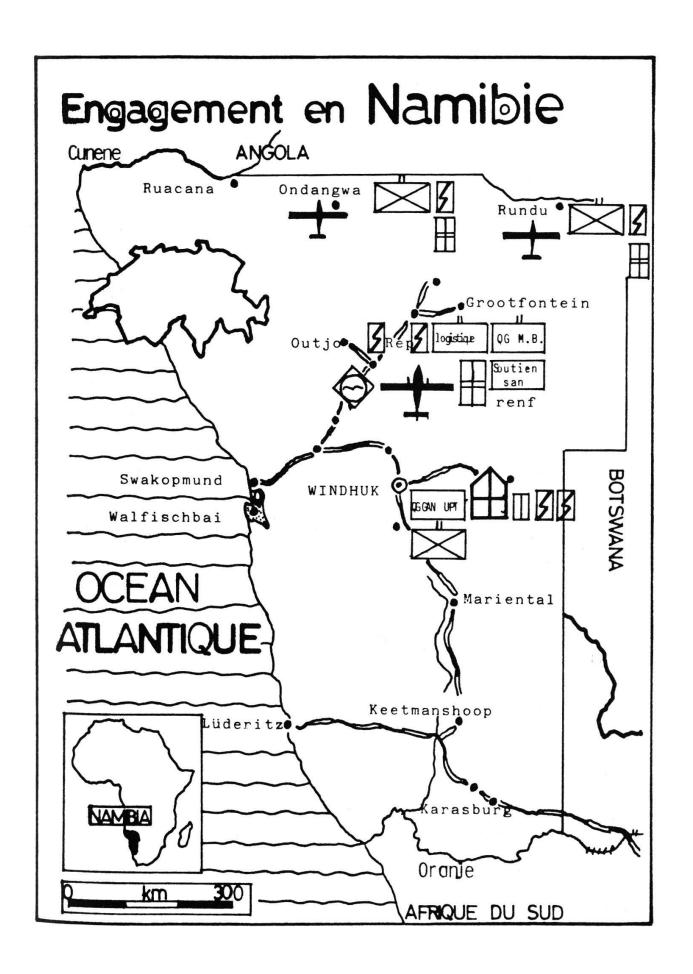
installations, ont été confiées aux contingents armés du GANUPT. Celui-ci ayant été accueilli avec quelque réticence de la part des Namibiens de souche blanche, des ordres ont été donnés pour que les Suisses ne prennent pas de risques inutiles en dehors de ceux inhérents à leur mission.

L'UMS utilise du matériel sanitaire militaire et civil suisse. Le solde du matériel est fourni par l'ONU, dont notamment la RFA, responsable de la mise à disposition de moyens de transport. Néanmoins, pour faire face à ses premiers besoins, l'UMS s'est procuré quelques voitures sur place et a emmené dans ses bagages des véhicules empruntés aux PTT... circulation à gauche oblige! Elle utilise également trois avions légers loués à une compagnie privée suisse, et gère son propre réseau de transmissions entre ses principaux centres et la centrale de Berne.

Les premiers résultats de l'engagement sont positifs; dès leur arrivée, les membres de l'UMS ont eu fort à faire, avecdes victimes d'accidents de la route et plusieurs blessés de la SWAPO. Et, malgré les quelques à-coups évoqués plus haut et imputables à la nouveauté, les Suisses se sont rapidement adaptés, faisant jusque-là bonne impression au sein du GANUPT.

Profil du candidat

Le candidat idéal est avant tout une personne responsable, capable de travailler en équipe dans des conditions



difficiles et de s'adapter facilement à des situations nouvelles. Il ne s'agit en aucun cas de vacances; tous les membres de l'UMS sont solidaires les uns des autres, et leur mission au sein du GANUPT est fondamentale. Il faut si possible disposer d'une formation dans le domaine médical ou sanitaire militaire. Des connaissances d'anglais sont vivement souhaitées. Dans l'équipe actuelle, les Romands représentent 27% de l'effectif, aux côtés de deux Tessinois et d'un Romanche. Le plus âgé des membres de l'UMS a 62 ans et le plus jeune 19. Plusieurs membres n'ont jamais fait de service militaire. Ils ont néanmois reçu, au besoin, un grade correspondant à leur fonction, afin de faciliter les contacts avec les autres organismes du GANUPT.

Les observateurs militaires

Avec les observateurs militaires. notre pays s'engage dans la durée. Il se tient en effet prêt à mettre à la disposition de l'ONU des United **Nations** Military Observers, UNMO, plus connus sous le nom de «bérets bleus»⁵. Au contraire, en effet, des «casques bleus», les observateurs ne sont armés que de la seule immunité attachée à leur fonction. Leur mission n'est pas de garantir par les armes le calme dans une zone, mais de constater et de notifier les atteintes aux accords d'armistice. Leurs fonctions peuvent donc se résumer à:

- travail en poste d'observation («looking and cooking»)
- tournées d'inspection
- patrouilles
- travaux d'état-major

Les observateurs travaillent en équipes multinationales. Leurs relations avec la population et les responsables locaux sont capitales pour mener à bien leur mission. Actuellement, des observateurs sont en poste au Moyen-Orient, en Irak, en Iran, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan⁶.

Une fois connue la décision de mettre des observateurs à la disposition de l'ONU, le DMF à mis sur pied, au sein de l'EM GEMG, un Service du DMF pour les actions en faveur du maintien de la paix, et une lettre leur demandant d'informer leurs subordonnés a été adressée aux comman-

⁶ Ces missions portent les noms suivants:

UNTSO = United Nations Truce
Supervision Organization (Moyen-Orient)

UNIIMOG = United Nations Iran-Iraq Military Observers Group

UNMOGIP = United Nations Military Observers Group in India and Pakistan

UNAVEM = United Nations Angola Verification Mission

UNGOMAP= United Nations Good Offices Mission Afghanistan/Pakistan

⁵ Cf. LE PEILLET, P. – Les Bérets bleus de l'ONU. Paris: France-Empire, 1988. L'ouvrage présente dans le détail l'activité des observateurs au Moyen-Orient. Voir également: The Blue Helmets – A Review of United Nations Peace-Keeping. Nations Unies, 1985.

dants des grandes unités. Près de 70 officiers ont fait part de leur intérêt pour cette activité, dont 15 Romands et 5 Tessinois. Il s'agit à 90% de miliciens, 50% exerçant un commandement et 50% des fonctions d'étatmajor. Les premiers candidats viennent de terminer, à fin mai, leur cours de formation en Finlande.

Le besoin en personnel est constant; le DMF veut constituer un réservoir d'observateurs formés, afin d'être à même de répondre à la demande de l'ONU. Les candidats sont choisis sur la base du questionnaire qui leur est adressé lorsqu'ils s'annoncent auprès de l'EM GEMG, et à l'issue d'une journée d'information durant laquelle ils auront à subir divers tests. Il ne s'agit en aucun cas d'un travail pour aventuriers, et la sélection est d'autant plus rigoureuse que la Suisse ne veut engager que du personnel de qualité.

Le candidat idéal doit être, comme tous les observateurs étrangers, du grade de capitaine ou de major. Il a moins de 50 ans, est en bonne condition physique et psychique. Il est capable de s'adapter rapidement et aime travailler en équipe. Il doit savoir rester neutre et mettre ses intérêts personnels au second plan. Il est aussi doué du sens pratique nécessaire pour effectuer de menues réparations (géné-



Exercice de conduite tout terrain. (Photo Ryser)



Niinisalo: le bâtiment de l'UN Military Observers Course. (Photo Ryser)

ratrices, véhicules) ou tout simplement pour cuisiner. Il aura également de très bonnes connaissances d'anglais, car c'est la seule langue qu'il utilisera au cours de sa carrière d'observateur, au travail, comme durant ses rares loisirs. Il doit enfin être conscient qu'il sera séparé de sa famille⁷ et que son métier comporte des risques, du banal accident de la circulation au feu d'artillerie dirigé sur son poste d'observation, aux mines qui pourraient parsemer son chemin...

Un stage de formation à Niinisalo

En attendant de pouvoir disposer d'observateurs expérimentés capables de donner l'instruction, les Suisses iront en Finlande suivre l'UN Military Observers Course organisé pour les pays nordiques à Niinisalo. Ce cours dure trois semaines. La seule langue qui y est pratiquée est l'anglais. Son but est de préparer les futurs observateurs à n'importe quel type de mission, afin qu'ils soient, dès le premier jour passé sur le terrain, totalement opérationnels. Les matières enseignées touchent à l'ONU et à son action en faveur de la paix, ainsi qu'au travail pratique des observateurs: outre des séances de «poste d'observation», ceux-ci apprennent la conduite tout terrain, les procédures radio et à reconnaître les matériels militaires. Ils

⁷ Seule l'UNTSO accepte actuellement les familles des observateurs.

reçoivent également des informations sur leurs régions d'engagement possibles.

Engagement

Le futur lieu d'engagement des «bérets bleus» suisses n'est pas encore fixé. Le Conseil fédéral prendra sa décision en fonction des demandes concrètes qui lui seront adressées par l'ONU. Pour 1990, dix officiers doivent être prêts. Notre neutralité pourra être un élément décisif car, à

titre d'exemple, l'Iran n'accepte pas sur son territoire les observateurs de pays membres de l'OTAN.

L'engagement sur le terrain, tel qu'il est prévu, devrait durer 12 mois, à compter de la Suisse, avec deux prolongations possibles de six mois chacune. Une fois engagé, il n'est pas souhaité que l'observateur «rempile», et ce afin de permettre à d'autres officiers de devenir à leur tour «bérets bleus» et de créer ainsi, selon le capitaine G. Ryser, une tradition du service à l'ONU.



Instruction pratique sur le terrain: au poste d'observation, le premier «béret bleu» suisse (qui porte d'ailleurs encore le bonnet de police...). (Photo Ryser)

Son stage à Niinisalo terminé, l'observateur signe un contrat de «standby» d'une durée de deux années avec la Confédération, période durant laquelle il doit se tenir prêt à partir sur ordre dans n'importe quel endroit du monde. Ces deux ans passés, il peut ou non renouveler son contrat.

Un enjeu important pour notre pays

Si la Suisse s'est engagée dans l'aventure concrète des actions de maintien de la paix, c'est qu'elle en attend un renforcement de la défense générale, une validation nouvelle pour une neutralité que l'étranger, par jalousie peut-être, nous conteste parfois, voire pense étouffer avec ses projets d'«unité» européenne.

La qualité des personnels engagés est donc primordiale. Du succès de l'UMS dépendent d'autres missions du même type. Du succès des observateurs, leur utilisation fréquente par l'ONU. Mais surtout, c'est une image de notre pays qui sera mise en avant, et elle se doit d'être positive. De son côté, l'ONU attend de la Suisse, et des neutres, que ceux-ci redonnent une impulsion nouvelle aux opérations de maintien de la paix. Et demander à la Suisse de fournir, en raison de sa longue tradition démocratique, une présence en Namibie, c'est aussi implicitement reconnaître la valeur d'un système qui s'est maintenu au milieu d'une Europe vieillie par le flot des passions qui se sont déchaînées sur son territoire au cours des siècles. Un système garanti par une armée forte qui ne peut être remise en question sans risquer la libanisation du cœur de l'Europe.

S. Cz

INFORMATIONS

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer par écrit aux adresses suivantes pour demander une formule d'inscription:

EM GEMG

Service du DMF pour les Actions en
faveur du maintien de la paix

3003 Berne

DFAE (SBO)
Eigerplatz 5

3003 Berne

Les problèmes administratifs sont réglés par l'Ordonnance du Conseil fédéral du 22.02.1989. Le salaire est fixé sur la base du règlement des employés de la Confédération. Le personnel est assuré AVS/AI/APG, contre les accidents et les maladies professionnelles.

L'activité au service de l'ONU peut compter comme jours de service; le Conseil fédéral décide si le service obligatoire doit ou non être effectué. Les membres de l'UMS reçoivent une solde de Fr. 15.— par jour.